



MAGNY COURS CUPS 2026

Team Info évolutif V2026 05 05A

Info Team Asave / Roadster Pro Cup / SuperBerline 2.0L

Contacts utiles Organisation du Meeting

Avant meeting

Outre votre promoteur

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Durant Meeting

Outre votre promoteur

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Heures d'accès aux paddocks/véhicules munis de « Laisser Passer »

Mercredi 13/05	18:00 – 20:00
Jeudi 14/05	07 :30 – 20:00
Vendredi 15/05	08 :00 – 20:00
Samedi 16/05	07:00 – 18:00

Plan des paddocks : [<Magny-Cours-Map>](#)

Toutes les remorques seront stockées au parking P7, aucune remorque ne sera acceptée dans les paddocks.

Accès pour certaines voitures de course dans les garages

Mercredi 13/05 de 18:00 à 19 :00

toujours via l'arrière des garages à partir de Jeudi

Jeudi 14/05 de 09:00 à 20:00

Vendredi 15/05 de 07:00 à 10:00

Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues ci-dessus.

En dehors de cet horaire, les autos de course et assistance doivent rester dans le paddock attribué à la série.

Remarque : les remorques ne peuvent à aucun moment accéder à l'arrière des garages, on peut décharger les voitures de course et placer sa remorque aux P7.

La gestion de la clef de votre garage éventuel est confiée au Circuit Magny Cours (caution- prise & remise)

La gestion du paiement de votre garage est en principe confiée à votre promoteur à qui vous êtes redevables du prix de location.

**AUCUNE VOITURE P R I V E E N'EST AUTORISEE DERRIERE LES GARAGES
NI DANS LE PADDOCK (P1B)**

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



MAGNY COURS CUPS 2026

Plan d'allocation général des garages : [<Box>](#)

Les garages doivent se libérer pour 12H00 dimanche au plus tard

Pour rappel les concurrents d'un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs (si nécessaires) seront disponibles dans les plages horaires affichées au bureau des garages du Circuit.

TIMING (Evolutif) : [<Timing>](#)

Contrôle administratif :

Voir timing

ASAVE : Loge ASAVE n°14 - escalier 5 Pit Building

Superberlina : au Paddock P1B

Roadster Pro Cup : au Paddock P1B

Contrôle technique :

Voir timing

Au Paddock de la série – Cas spéciaux, informez votre promoteur.

Si vous êtes en garage, veuillez avertir votre commission technique de votre localisation.

Décharge de Responsabilité

Chaque pilote doit obligatoirement signer une décharge de responsabilités avant de participer aux essais privés.

Vous pouvez la télécharger [<Ici>](#) et devez la remettre au secrétariat de votre série.

Briefing :

Voir timing général – Emplacement f l é c h é « Salle de Briefing »

Essais et courses :

Voir timing général

Les procédures allégées seront d'application – Les quelques voitures en garage devront rejoindre la file dans les pré-grilles

Dégâts aux infrastructures

Ceci est valable pour TOUTES LES SERIES et TOUS LES VEHICULES sans exception

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. Exemple : le pilote au volant de l'auto de course qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident.

Belgian Gentlemen Driver's Club - N°Entreprise : 817.576.178 - www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC - Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 - SWIFT : GEBABEBB



MAGNY COURS CUPS 2026

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel.
Paielement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Douches-Eau-Electricité-lumière

Il y a des douches au P2 et en paddock de course escalier 3. Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.

Food Truck

O'Jack Food sera installé dans le Paddock de course. [<Flyer>](#)

Quelques petits rappels :

- Les barbecues sont autorisés dans les zones Paddock alloués aux séries
- Aucun repas ne peut être préparé dans les garages
- Aucune voiture privée ou remorque dans les Paddocks
- Vous ne pouvez organiser aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Magny-Cours.
- Les paddocks de course et garages doivent être totalement restitués le dimanche à 12H00 au plus tard (excepté le P2B) , les teams qui veulent rester dans l'enceinte du circuit dimanche après 19H00 doivent se replier au Paddock 2B.

Live Timing : <http://Ris-Timing.be/>

Transpondeur de l' Auto

ASAVE-SUPERBERLINA-ROADSTER PROCUP

Vous serez chronométrés par Ris-Timing.be au moyen de transpondeurs Chronolec Votre transpondeur Chronolec est valable.

Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt au secrétariat de votre série. Le transpondeur simple Chronolec - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30 euros. Il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur. Le transpondeur non rentré dans les temps sera facturable au prix à neuf. Remise des transpondeurs, au plus tard 1H30 après la fin de votre roulage final, à l'endroit où vous l'aurez retiré.

Lieu de remise/reprise des transpondeurs loués au besoin : Bureau BGDC N°2 escalier 1 sauf spécifié autrement par votre promoteur



MAGNY COURS CUPS 2026

Divers

: Attestation Camion Pdf : [<Trucks>](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock « ASAVE » (P1B) [<"ASAVE">](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock « Roadster Pro Cup » (P1B) [<Roadster Pro Cup>](#)

Laisser Passer accès véhicule paddock « SuperBerline 2.0L » (P1B) [<"SuperBerline">](#)

Laisser Passer accès véhicule d'assistance (Garage) : Voir Promoteur

Laisser Passer accès véhicule Privés / Remorques teams (P7) [<Autos-P7>](#)

Laisser Passer accès véhicule Privés / Invités (P5-P8) [<Autos>](#)

Pour rappel ces « Laisser passer » sont indispensables pour accéder au Circuit Magny-Cours **et doivent être IMPRIMÉS**

Aucune voiture privée ne pourra accéder à la rampe vers les garages. Il y aura une gestion par laisser passer à durée réduite - sur place - pour les cas exceptionnels – PMR, etc

Autres « Laisser Passer » - Accréditations

Laisser Passer « presse » : sera envoyé par notre press officer après traitement de la demande d'accréditation [<Press>](#) remplie par avance et renvoyée à votre Promoteur.
Le circuit Magny Cours vérifiera les assurances des candidats accrédités en vue de les autoriser par la chasuble qui leur sera remise au rez de chaussée - bureau des Box du Circuit

Autres « Laisser Passer », voir Promoteurs des séries

Bonnes Courses !